



GUIDE DES EXPOSANTS
«Clinical Reasoning, L'Art de la Déduction »
19^e Symposium Annuel d'Orthopédie
Les 26, 27 et 28 septembre 2008
Hôtel Hyatt Regency

Hôtel Hyatt Regency
1255, rue Jeanne-Mance
Case postale 130
Montréal, Québec
H5B 1E5

HORAIRE DE VISITE CHEZ LES EXPOSANTS

Cours Clinical Reasoning, le vendredi 26 septembre 2008

Lunch chez les exposants de 12h00 à 13h15

Pause-santé chez les exposants de 15h00 à 15h30

Cocktail chez les exposants de 20h00 à 22h00

Symposium 2008, le samedi 27 septembre 2008

Pause-santé chez les exposants de 10h20 à 10h50

Lunch chez les exposants de 12h30 à 13h45

Pause-santé chez les exposants de 14h45 à 15h15

Symposium 2008, le dimanche 28 septembre 2008

Pause-santé chez les exposants de 10h15 à 10h45

Nombre total d'heures de visite :

Durée : 6,5 heures

N.B.:Le Comité Organisateur vous invite pour un petit déjeuner le samedi 27 septembre, dès 9h00.

DISTRIBUTION DES ESPACES D'EXPOSITION

Les espaces seront alloués sur la base «**premier arrivé, premier servi**», et ce, pour chacun des types de commanditaires. Toute réservation d'espace d'exposition sera datée sur réception. Dans la mesure du possible, toute demande particulière d'emplacement sera respectée. Les exposants sont donc priés d'indiquer leur(s) préférence(s) en termes d'emplacement. Aucun changement ne sera fait sans le consentement du comité organisateur du Symposium de l'AQPMO ».

COÛT DE LOCATION

Il y a 6 espaces d'une superficie de 80 pieds carrés (8'x10') au coût de 1 300\$ et 22 espaces d'une superficie de 100 pieds carrés (10'x10') au coût de 1 500\$ (taxes en sus : TPS, 7% et TVQ, 7,5%).

Le paiement complet est requis **avant le 27 juin 2008**. **Veillez communiquer avec le comité des exposants afin de recevoir l'entente de location d'espace que vous désirez.** Nous nous réservons le droit d'annuler tout contrat de location d'espace dont le paiement n'aurait pas été fait à cette date.

N.B.:Seulement 28 espaces d'exposition sont disponibles

ÉQUIPEMENT FOURNI DES ESPACES D'EXPOSITION

- Une table de 6' x 30" avec recouvrement noir.
- Parois latérales de 3'x10'x10' ou 3'x8'x10', drapées en noir.
- 2 chaises grises en tissu, sans bras.
- Une corbeille à papier.
- Une affiche d'identification de 7"x44".
- Une prise 110 volts.

Équipement électrique ou technique supplémentaire

Les besoins électriques ou techniques supplémentaires sont disponibles auprès de l'hôtel avec frais additionnels. Veuillez communiquer avec l'Hôtel Hyatt Regency pour vos besoins additionnels.

PASSEPORT D'IDENTIFICATION

Les passeports d'identification seront fournis aux exposants lors de leur inscription. Le comité des exposants confirmera le nom des représentants qui assisteront au 19^e Symposium d'Orthopédie 2008 dans les semaines précédant l'événement. Les passeports sont obligatoires pour avoir accès aux salles.

INSCRIPTION DES EXPOSANTS

L'inscription aura lieu à la table d'inscription, **le vendredi 26 septembre 2008** à partir de 8 h.

Visiteurs invités

Les agents d'achats et autre personnel impliqués dans l'achat d'équipements de réadaptation peuvent visiter les espaces d'exposition durant l'événement. Les exposants sont priés de fournir à l'AQPMO une liste de leurs invités ainsi que le nom de leur compagnie. **AUCUN** visiteur ne sera admis dans la salle d'exposition sans passeport d'identification

ANNULATION

En cas d'annulation effectuée avant le 25 juillet 2008, votre versement vous sera remboursé à **50 %**. **Après le 25 juillet 2008**, aucune annulation ne sera acceptée et l'AQPMO ne fera aucun remboursement.

EXPÉDITION ET RÉCEPTION DES MARCHANDISES

Il est important que l'Hôtel Hyatt Regency soit avisé des envois de matériel auprès de M. Madhi Manseur et que ces envois soient clairement identifiés pour le 19^e symposium d'orthopédie 2008 de l'AQPMO. L'adresse de livraison doit se lire comme suit :

**Hotel Hyatt Regency
1255, rue Jeanne-Mance
Montréal, Québec
H5B 1E5**

Heures d'opération de la réception/expédition : 8 h 30 à 15 h.

L'Hôtel Hyatt Regency se dégage de toute responsabilité concernant les vols ou bris de marchandises et relativement au matériel non réclamé dans les jours suivant le Symposium 2008.

SÉCURITÉ

Avant ou après les heures d'exposition, les articles de valeur ou les articles faciles à transporter devraient être mis en sûreté. La salle d'exposition sera surveillée par le comité organisateur lors des heures régulières de visite afin de s'assurer que les visiteurs soient bien des participants ou des invités du Symposium.

Des gardiens de sécurité seront sur place selon l'horaire :du vendredi 26 septembre 2008 à 10h00 jusqu'à 12h00 le dimanche 28 septembre 2008.

INSTALLATION DES KIOSQUES DES EXPOSANTS

L'exposition commerciale se tiendra dans les salles Alfred-Rouleau A, B et C.
Il sera donc possible pour les exposants de s'installer à leur kiosque :
le vendredi 26 septembre 2008 dès 8 h30.

Le fournisseur officiel du matériel d'exposition est :

Clarkson-Conway Inc.

800 de la Gauchetière ouest #9230

Montréal, Québec

H5A 1L4

Personne-ressource : Mme Christina Garanziotis

Téléphone (514) 861-9694

Télécopieur (514) 392-1577

Aménagement des espaces d'exposition : de 8h30 à 11h00.

Inspection par le comité des exposants : de 11h00 à 11h30.

Tous les espaces d'exposition doivent être prêts pour l'inspection à 11h00.

N .B. : Les portes de l'ascenseur ont une dimension de 1,3x2,2m et les portes d'entrée de 1,8mx2,1m.

DÉMANTÈLEMENT DES KIOSQUES DES EXPOSANTS

Le dimanche 28 septembre 2008 de 13 h 00 à 15 h 30

Tout le matériel devra être évacué à 15 h 30.

L'Association Québécoise de Physiothérapie Manuelle Orthopédique n'est pas responsable du matériel laissé sur place par les exposants après 15 h 30, le dimanche 28 septembre 2008.

RESTRICTIONS

Pour ne pas nuire à la valeur de l'étalage des kiosques voisins, les murs mitoyens, les éléments constituant de l'étalage ne peuvent excéder une hauteur de 8 pieds. L'encombrement dans les passages est interdit. Les magnétoscopes doivent être installés de façon à éviter l'encombrement des allées par les participants visionnant les vidéos.

L'AQPMO se réserve le droit d'interdire la vente ou la distribution de tout autre article ou produit nuisible à la sécurité des participants.

Les exposants ne peuvent organiser aucun tirage ou tombola dans la salle d'exposition.

L'AQPMO se réserve également la possibilité de restreindre les droits des exposants qui outrepassent les règles de sécurité ou de bienséance.

SOUS-LOCATION D'ESPACE

Les exposants ne peuvent céder ni sous-louer l'espace qui leur est alloué et ne peuvent annoncer de la marchandise autre que celle fabriquée et vendue par eux dans l'exploitation générale de leur entreprise.

UTILISATION DE L'ESPACE D'EXPOSITION

Toute démonstration sonore ou visuelle, toute entrevue, publicité ou toute autre activité commerciale devront être effectuées dans les limites de l'espace d'exposition loué.

DÉCORATION

Tout décor ou affiche doit être fabriqué de matières ininflammables ou être traité par une méthode approuvée par le personnel de l'Hôtel Hyatt Regency et du service des incendies.

RÈGLEMENTS AU SUJET DE L'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE

Tout éclairage ou appareil électrique constituant l'espace d'exposition doit être conforme aux règlements d'Hydro-Québec et doit être approuvé par l'Association canadienne de normalisation (ACNOR).

CIRCULAIRES ET ARTICLES PROMOTIONNELS

Les circulaires promotionnelles ne seront distribuées qu'à partir des espaces d'exposition. Elles ne peuvent être disposées sur les chaises des salles de conférence ou dans les endroits publics. Toutefois, elles peuvent être insérées dans les pochettes des congressistes, moyennant un coût de 500\$.

PRÉSERVATION DE L'IMMEUBLE DE L'HÔTEL HYATT REGENCY

L'exposant sera tenu responsable de tout dommage envers l'immeuble, causé par lui ou son personnel. L'utilisation de punaises, vis, clous, boulons, ruban adhésif ou toute autre matière susceptible d'endommager les parquets ou les murs est interdite.

RESPONSABILITÉ EN CAS DE PERTE

L'Association Québécoise de Physiothérapie Manuelle Orthopédique et le Comité organisateur du 19^e Symposium Annuel d'Orthopédie 2008 ne sont pas responsables des pertes dues à des situations incontrôlables telles guerre, panique, mobilisation, grève, désordre civil, feu, inondation ou toute autre condition qui pourrait empêcher l'exposition d'ouvrir à temps, de poursuivre l'horaire prévu, ou l'événement d'avoir lieu.

RESPONSABILITÉ CIVILE

En aucun temps, l'Association Québécoise de Physiothérapie Manuelle Orthopédique ni l'Hôtel Hyatt Regency ni Clarkson Conway ne sont responsables des blessures, pertes, vols ou dommages qui pourraient survenir à l'exposant, à ses employés ou ses biens, quelle qu'en soit la cause, avant, durant ou après la période couverte par le contrat d'exposition.

L'exposant s'engage à indemniser l'AQPMO contre toute réclamation en raison de pertes, dommages ou blessures. Cet engagement comprend aussi toute période d'entreposage avant et après le 19^e Symposium Annuel d'Orthopédie 2008.

TRANSPORT, MANUTENTION ET DÉDOUANEMENT

Le transporteur officiel pour la marchandise lourde et le courtier en douane est :

Mendelssohn-Commercial

276, rue St-Jacques

Bureau 906

Montréal, Québec

H2Y 2G4

Personne ressource :D.Labbé

Tél. : (514)987-2700

Télec. : (514)849-3446

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec :

Madame Sylvie Paradis

Tél. domicile: (450) 975-7147

Tél. au travail : (514) 338-2210

Télec.: (514) 338-3663

Courriel :blue75ky@aol.com